

09 Février 1935

Démocratie et responsabilité

« Un régime de dictature étant par définition à l'abri des sautes d'humeur parlementaires et des crises politique, le risque pourrait naître que ses dirigeants ne s'habituaient à cette sécurité artificielle, n'en abusassent et ne glissassent peu à peu dans l'irresponsabilité et le moindre effort. »

W. D'ORMESSON

Le bruit s'affirme donc d'une réforme constitutionnelle. Le bruit serait faux qu'il n'en prouverait pas moins la nécessité et l'urgence de la réforme.

Nous avons souvent expliqué pourquoi la restauration d'un parlementarisme bien compris nous paraissait la première étape d'une marche vers l'émancipation ; et pourquoi elle nous paraît en ce moment plus particulièrement opportune.

Il ne s'agit plus de savoir si, en fait, la Chambre représente ou non le pays. Laissons ces vétilles à nos confrères corporatifs. En France, ou l'efficacité du parlementarisme est contestée en définitive à cause des opinions et des agissements de quelques parlementaire, on n'a jamais mis en cause la réalité de la représentation parlementaire : les élections, de quelle sorte et de quel ordre qu'elles soient, continuent de passionner l'opinion.

Et l'opinion parce qu'elle se sent représentée, n'a jamais douté qu'on ne défendît ses intérêts. Elle reste calme et confiante.

Or c'est le calme qui nous manque, et la confiance. L'opinion libanaise, à tort ou à raison, commence à croire qu'on ne tient pas compte d'elle. Que le gouvernement est arbitraire, qu'il n'y a plus personne pour la défendre.

Le meilleur moyen de ramener l'ordre et la loi ne serait-il pas encore en étendant les pouvoirs de la Chambre, de donner au peuple l'assurance que le gouvernement, qu'il sent de plus en plus étranger à lui, c'est lui qui l'a choisi qu'il y participe ? N'y a-t-il donc pas place, dans ce pays pour une démocratie sincère, et non pour une démagogie, que personne ne souhaite ?

La question des responsabilités reste toujours pressante. Les événements de la semaine dernière n'ont évidemment rien d'alarmant. Mais ils ont mis en lumière cette vérité que là où les responsabilités se sont pas définies, délimitées c'est le gouvernement en entier qui en supporte le poids.

Une catastrophe aussi grave que l'attentat de Marseille n'aura quand même déplacé en France qu'un ministre : parce que s'il fallait sacrifier un ministre, on savait du moins lequel.

Mais ici, devant une agitation plus sérieuse, on voudrait choisir un bouc émissaire qu'on n'en trouverait même pas : c'est à ce pénible spectacle que nous assistons depuis quelques temps.

Mais quand une manifestation s'ajoute à une autre, et des protestations à d'autres, quand le nombre de mécontents grossit parce que rien n'a été tenté pour les satisfaire, il faut tout de

même qu'il se passe quelque chose. Mieux vaut encore naturellement, que l'initiative en parte du gouvernement.

Voilà pourquoi le déséquilibre des responsabilités vient s'ajouter à tous les autres déséquilibres du régime actuel.